

FORMATION « MÉDIATION FAMILIALE DANS LES SITUATIONS DE VULNÉRABILITÉ : GRAND ÂGE, HANDICAP, MALADIE ... »

Si vous vous demandez comment répondre aux familles qui vous sollicitent, et si l'adaptation de vos pratiques de médiation est une question pour vous, alors cette formation peut vous aider.

Cette formation s'adresse en effet aux médiateurs familiaux diplômés d'État qui souhaitent s'investir dans la Médiation Familiale dans les situations de perte d'autonomie liées au vieillissement ou au handicap. Elle vise à ancrer leurs compétences dans ce domaine et pour cela, à développer des connaissances spécifiques sur les publics, les réseaux de partenaires et les modalités d'intervention dans le cadre de ces situations.

PREMIÈRE SESSION

18 novembre 2021 - V. CALTEAU-PERONNET*

- Aspects juridiques : consentement de la personne vulnérable, obligations alimentaires, mandat de protection future et mesures de protection des majeurs vulnérables, rôle des magistrats.

19 novembre 2021 - G. RIBES*

- Processus de la perte d'autonomie ;
- Identification des conflits liés à ces situations.

DEUXIÈME SESSION

13 janvier 2022 - S. LOISON*

- Politiques gérontologiques et du handicap : objectifs, moyens et organisation.

14 janvier 2022 - F. DUCHÂTEAU*

- Adaptation du cadre et du processus de Médiation Familiale :
 - Coopération avec d'autres professionnels ;
 - Co-Médiation Familiale et entretiens ;
 - Accords ;
 - Financements.

OBJECTIFS

- Intégrer son action dans le cadre légal et réglementaire ;
- Transférer ses pratiques de Médiation Familiale aux spécificités de ce domaine ;
- Identifier les acteurs du champ gérontologique ;
- Favoriser le travail en réseau au niveau local ;
- Approfondir ses connaissances sur les conséquences de la perte d'autonomie ;
- Identifier les politiques du handicap et du grand âge et leurs professionnels.

Durée

28h (soit 4 jours)

Coût

Adhérents Fenamef : 900€
Non-adhérents Fenamef : 1050€

Dates et lieu

18 et 19 novembre 2021
13 et 14 janvier 2022
Paris (75)

Possibilité en région

cf les conditions en page 5

N° d'activité : 28 14 03 112 14

N° SIRET : 401 047 030 000 28

*sous réserve de modification

Inscription dès maintenant sur www.fenamef.asso.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation

Médiation Familiale dans les situations de vulnérabilité :

Grand âge, handicap, maladie...

18 – 19 novembre 2021 et 13 – 14 janvier 2022

NOM et Prénom :

Organisme et adresse :

.....

.....

.....

Fonction :

Tél. :

Mail du (de la) participant(e) :

Autre mail :

Participe à la formation et règle la somme de :

(La Fenamef se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation
si le nombre d'inscriptions est insuffisant ou au regard de la situation sanitaire
et ne procèdera donc pas au remboursement des frais engagés.)

Attention, 10% du coût de la formation sera retenu en cas d'annulation après le 18 octobre 2021 !

FRAIS D'INSCRIPTION

(par personne)

Adhérents Fenamef : 900 €

Non-adhérents Fenamef : 1050 €

Les conventions de formation ainsi que la convocation seront envoyées automatiquement par courrier.

Signature et tampon :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- **INSCRIPTIONS** : Les inscriptions sont prises en compte dès la réception du bulletin d'inscription signé par le responsable du service et comportant le tampon de l'association. Il doit être accompagné du mode de règlement. Une convention de formation est alors envoyée, qui vaut confirmation d'inscription.
- **RÈGLEMENTS** : Une facture est envoyée à l'issue de la formation. Pour les formations sous forme de deux sessions, une facture intermédiaire est envoyée à l'issue de la première session. Le règlement s'effectue à réception de la facture.
- **ANNULATION** : Si elle a lieu à l'initiative du Centre de Formation, le client est informé un mois avant la date prévue du début de la formation. Dans certains cas, d'autres dates peuvent être proposées. Si l'annulation a lieu à l'initiative du service moins d'un mois avant le début de la formation, une somme équivalente à 10% du coût de la formation est facturée.
- **CONVOCATIONS** : Les stagiaires reçoivent une convocation individuelle précisant les dates, les horaires, le lieu et les modalités particulières si nécessaire.
- **ATTESTATIONS DE PRÉSENCE** : Une feuille d'émargement est signée à chaque demi-journée de formation par les stagiaires et le formateur. Une attestation de présence individuelle est envoyée à l'issue de la formation à chaque stagiaire. Une copie peut être envoyée à l'employeur à sa demande.
- **ÉVALUATION DE LA FORMATION** : À l'issue de chaque session de formation, un questionnaire d'évaluation est remis au stagiaire.
- **RÉCLAMATIONS** : Pour toute réclamation qui viendrait à survenir, la voie de la négociation amiable sera privilégiée. Adressez-vous directement au siège administratif de la Fédération :
 - Fenamef - 2, rue du Campus - BP 10116 - 14204 Hérouville Saint-Clair Cedex
 - Ou par téléphone au 02 31 46 87 87.

FORMATEURS/INTERVENANTS

* sous réserve de modifications

Bruno BAUMLEN, Directeur de l'association Résonances Médiations (13), membre du Bureau de la Fenamef

Claire BONNELLE, Médiatrice Familiale, formatrice et intervenante en A.P.P. (26)

Virginie CALTEAU-PERONNET, Médiateur Avocat agréée CNMA Barreau de Paris - titulaire du DEMF Certified Transformative Mediator (ISCT, USA) - formateur et analyseur de pratique

Cécile CHAMARD, Médiatrice Familiale à l'association Espace Médiation (35)

Didier CHIRON, Ancien Directeur de services de l'AREAMS (85), membre du Bureau de la Fenamef

Alice DALAINE, Psychologue clinicienne et coordinatrice d'un Espace de Rencontre

Françoise DUCHÂTEAU, Médiatrice Familiale et formatrice - gérontologue

Carole DUPUY, Responsable des formations juridiques à l'I.R.T.S. Normandie-Caen

Abdelali EL OUARDI, Psychologue clinicien à l'association IMPULSION 54

Catherine FROGER, Médiatrice Familiale à l'association Espace Médiation (35)

Catherine GASSEAU, Médiatrice Familiale, ancienne directrice de l'association Résonances (13)

Marc JUSTON, Magistrat honoraire, ancien Juge aux Affaires Familiales, membre du Haut Conseil, de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge

Sabrina LOISON, Conseillère technique au CRIAS (69)

Jérôme PRÉVOT, Directeur de l'Association Aurélie Finance (54), médiateur familial et vice-président de la Fenamef

Gérard RIBES, Médecin, psychiatre et praticien hospitalier

Stéphanie VAUTIER, Directrice de l'association IMPULSION 54, médiatrice familiale

Isabelle VINCENT, Formatrice, consultante

Sylvain VISEUR, Directeur de l'association Espace Médiation (35)

RENSEIGNEMENTS ET BULLETINS D'INSCRIPTION DISPONIBLES SUR :

www.fenamef.asso.fr

par tél. : 02 31 46 87 87 ou mail : contact@fenamef.asso.fr

Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux

2, rue du Campus - BP 10116 - 14204 HEROUVILLE SAINT-CLAIR Cedex

Tél. : 02 31 46 87 87 - Mail : contact@fenamef.asso.fr - Site : www.fenamef.asso.fr

Mise en page : Fenamef